



Les Prix Impact² Innovation et Impact² Territoire
Pour récompenser les entrepreneurs qui transforment les territoires

Edition 2017

Sommaire

Objectif.....	3
Qu'est-ce que le Prix #Impact ² Innovation Auvergne-Rhône-Alpes ?.....	3
Qu'est-ce que le Prix #Impact ² Territoire Auvergne-Rhône-Alpes ?.....	3
Récompense.....	3
Remise du Prix.....	4
Les critères de sélection.....	4
Candidatures et processus de sélection.....	5
A propos du Comptoir de l'Innovation.....	6
A propos du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves).....	6
Les grands partenaires.....	6

Les Prix Impact² Innovation et Impact² Territoire

Pour récompenser les entrepreneurs qui transforment les territoires

Objectif

A travers leur extraordinaire capacité d'innovation et leur impact social, les entrepreneurs français développent l'économie du futur. Grâce à leur énergie, leur créativité, et leur engagement, ils dynamisent nos territoires, créent de l'emploi et donnent une nouvelle dimension à notre modèle social. C'est pour les récompenser et accélérer leur développement que le Mouves, le Comptoir de l'Innovation et leurs partenaires BNP Paribas et la Caisse des Dépôts ont créés les Prix Impact² Innovation et Impact² Territoire.

Qu'est-ce que le Prix #Impact² Innovation Auvergne-Rhône-Alpes ?

Le Prix Impact² Innovation Auvergne-Rhône-Alpes vise à récompenser un entrepreneur à la tête d'une start-up de moins de 3 ans apportant une réponse inédite à un besoin social et/ou environnemental de sa région. Ce Prix répond à l'aspiration d'une nouvelle génération d'entrepreneurs qui, partout en France, souhaite concilier aventure entrepreneuriale et intérêt général.

Le Prix Impact² Innovation doit permettre aux start-ups lauréates d'accélérer leur développement et augmenter leur notoriété.

Qu'est-ce que le Prix #Impact² Territoire Auvergne-Rhône-Alpes ?

Le Prix Impact² Territoire vise à récompenser un entrepreneur à la tête d'une entreprise de plus de 3 ans ayant déjà fait la preuve d'un fort impact social et/ou environnemental sur son territoire et de la pérennité de son modèle économique. Ce Prix vise à récompenser ces entrepreneurs qui, dans les territoires, génèrent de la richesse et des opportunités économiques pour tous, tout en répondant à des problématiques sociales et/ou environnementales locales.

Le Prix Impact² Territoires doit permettre aux entreprises lauréates d'essaimer leurs modèles dans d'autres régions et démultiplier ainsi leur impact positif.

Récompense

Chaque lauréat régional du Prix Impact² Innovation :

- Participera à la grande finale nationale organisée à Paris en novembre 2017 (voir ci-dessous).
- Se verra offrir un portrait dans le bimestriel Socialter.
- Se verra offrir un accompagnement à la levée de fonds et à l'évaluation d'impact par le Comptoir de l'Innovation.
- Se verra offrir son adhésion d'un an au Mouves

Chaque lauréat du Prix Impact² Territoire :

- Participera à la grande finale nationale organisée à Paris en novembre 2017 (voir ci-dessous).
- Se verra offrir un portrait dans le bimestriel Socialter.
- Se verra offrir un accompagnement à la levée de fonds et à l'évaluation d'impact par le Comptoir de l'Innovation.
- Se verra offrir son adhésion d'un an au Mouves, comprenant un parcours d'essai personnalisé, sur leur(s) nouveau(x) territoire(s) d'implantation.

La grande finale se déroulera lors de la dernière étape du Tour, à Paris, en novembre 2017. Les 20 finalistes se retrouveront pour se voir décerner le Prix national Impact² Territoire et le Prix Impact² Innovation.

Remise du Prix

Le prix sera remis par le Président ou la Présidente de chaque région traversée (ou l'un de ses adjoints ou adjointes) ainsi que les représentants des partenaires du Prix : le Président du Mouves, le Président du Comptoir de l'Innovation, le Directeur Régional de BNP Paribas et le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts.

Les critères de sélection

Les entreprises candidates au Prix Impact² Innovation ont été reconnues pour :

- Critère 1 : leur potentiel de développement et d'innovation
- Critère 2 : la viabilité de leur modèle économique
- Critère 3 : leur ancrage territorial
- Critère 4 : l'ampleur de leur impact social ou environnemental

Les entreprises candidates au Prix Impact² Territoire ont été reconnues pour :

- Critère 1 : l'ampleur de leur impact social ou environnemental sur leur territoire
- Critère 2 : la viabilité de leur modèle économique
- Critère 3 : leur potentiel de développement et d'essai
- Critère 4 : leur capacité à innover

Ces finalistes, à leur manière et dans leur domaine, portent un savoir-faire qui fait d'eux de véritables champions de l'entrepreneuriat social en France.

Candidatures et processus de sélection

La date limite de candidature est le **mercredi 10 mai 2017 à minuit**. Le dossier de candidature est à envoyer à l'adresse aura@mouves.org

Les annexes au dossier de candidature à fournir sont les suivantes :

- Budget 2016 et budget prévisionnel 2017
- Plan de financement
- Statuts de votre structure

Un jury se réunira le **lundi 15 mai à 14h30** pour sélectionner les finalistes. Les entrepreneurs présélectionnés auront 15 minutes pour convaincre avec 10 minutes de présentation du projet et 5 minutes de questions / réponses.

Les partenaires

A propos du Comptoir de l'Innovation

Le Comptoir de l'Innovation gère le 1er fonds d'investissement au monde (+ de 100M€) dédié exclusivement aux entreprises à fort impact social et environnemental. Depuis sa création en 2010, ses investissements ont permis en France la création et le maintien de près de 10 000 emplois à travers ses participations dans 35 entreprises sociales.

[Le Comptoir de l'Innovation](#)

A propos du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves)

Le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) est le réseau d'entrepreneurs sociaux n°1 en France, qui fédère et représente aujourd'hui 500 entreprises sociales de tailles très variées (de la start-up au grand groupe) et positionnées sur tous types de secteurs (économie circulaire, filières de la santé, luttes contre les exclusions, high-tech sociale, etc.). Toutes ont pour objectif de placer l'efficacité économique au service de l'intérêt général, d'inventer les solutions de demain en respectant 4 fondamentaux :

- Une finalité sociale et/ou environnementale
- Une gouvernance participative impliquant ses parties prenantes (salariés et bénéficiaires)
- Une lucrativité limitée (échelle des rémunérations, réinvestissement de la majorité des bénéfices)
- Un projet économique viable pour avoir les moyens de faire grandir leur projet

[Le Mouves](#)

Les grands partenaires

